

- Le 29 septembre, 150 retraité.e.s en colère à Carcassonne, page 2
- Trou de la sécu, page 3
- Les veines ouvertes de l'Amérique latine, page 4

Loi travail : ne pas en rester là

Ce mardi 8 novembre notre camarade Dominique Maréchau, militant de la FSU, retraité depuis peu et qui fut inspecteur et directeur du travail, nous éclairera sur la loi travail.

Depuis 2012, les salariés qui avaient voté majoritairement pour mettre fin au quinquennat de Sarkozy ont quelques raisons d'être insatisfaits des politiques menées sous la présidence de François Hollande. Le refus d'amnistier les syndicalistes et militants associatifs condamnés sous la présidence précédente signait un acte fondateur : le gouvernement allait prendre fait et cause pour les intérêts des dominants. De l'approbation des politiques européennes au CICE assortie de réduction des dépenses publiques, le ton était donné.

Le code du travail déjà malmené par la loi Macron a subi un recul historique avec l'adoption de la loi El Khomri.

Contesté de mars à juin par sept organisations syndicales, sans majorité parlementaire, le texte de loi fut adopté en juillet à coups de 49-3.

Que faire pour ne pas en subir les conséquences ? Les syndicats opposés à son application mettront en œuvre tous les recours juridiques possibles. Mais au-delà de cette opposition, les organisations syndicales ainsi qu'un groupe de juristes avancent des propositions qui pourraient constituer le socle d'un code du travail modernisé.

Nous débattons de toutes ces considérations avec **Dominique Maréchau** qui nous apportera ses connaissances et son expérience.

Guy Ayats

Lors de la journée d'action du 29 septembre, les retraité.e.s du groupe des neuf ont défendu leurs revendications sur le pouvoir d'achat, la fiscalité et l'accès aux soins.

Le SE-UNSA et la CFDT choisissaient une date différente, ce que leurs adhérents ont peu apprécié ! ... Pour finalement mettre en avant, pratiquement les mêmes revendications.

D'autre part, malgré des dispositifs dissuasifs du pouvoir et l'appui de certains syndicats, la détermination de sept organisations a permis une mobilisation durant quatre mois contre la loi travail.

Et maintenant ? Pour en débattre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de la section fédérale des retraité.e.s FSU 11

mardi 8 novembre

au Lycée Charles CROS à Carcassonne, avec

Dominique MARÉCHAU

Directeur du travail retraité, militant de la FSU.

- dès 9h 15, accueil
- à 10 h, situation générale, protection sociale et vie de la section
- à 11 h, débat sur la FGR, participation aux instances et avenir du syndicalisme retraité
- de 12 h 15 à 14 h, repas prévu sur place, préparé et servi par les élèves de la section cuisine-hôtellerie du lycée
- de 14 h à 16 h, intervention de Dominique MARÉCHAU et débat sur la travail et pour un nouveau code du travail

Venez nombreuses et nombreux
partager ce moment de convivialité et de réflexion.

- participation au repas 10€ -

Inscription avant le vendredi 4 novembre auprès de

Jean MARTIGNOLLES 04 68 23 09 31, jean.martignolles@orange.fr

Josette TRILLES 04 68 25 08 97, josette.trilles@orange.fr

**Le 29
septembre,**

**150 retraité.e.s
en colère à
Carcassonne**

Depuis plus de 2 ans, le groupe des 9 (dont la SFR-FSU) n'a de cesse de dénoncer les dégradations qui impactent régulièrement le niveau de vie des retraité.e.s.

Un florilège de mauvais coups

Nous subissons depuis plusieurs années un florilège de mauvais coups. Notre pouvoir d'achat est en berne avec un pitoyable + 0.1 % en tout et pour tout depuis 42 mois maintenant. Depuis les lois scélérates de 1993 et 2003, le décrochage des pensions par rapport aux salaires est de plus de 1 % par an, c'est le COR qui le dit, et ce décrochage augmente d'autant plus en période d'inflation basse ou nulle. Quant à 2016, on l'aura compris, on n'aura que les yeux pour pleurer alors que les dépenses contraintes ne cessent d'augmenter, dont les dépenses de santé qui pèsent lourdement sur les retraité .e.s et personnes âgées.

À cela s'ajoute un train de mesures fiscales dévastatrices pour de nombreux retraités : la ½ part parent isolé, la fiscalisation de la majoration de 10% pour 3 enfants ou plus, la CASA de 0.3% appliquée depuis 2 ans aux seul.e.s retraité.e.s imposables pour une loi d'adaptation de la société au vieillissement qui sera peut-être en application en 2017 mais très en deçà de nos attentes et des nécessités. TVA, impôts locaux,... Toute cette fiscalité pèse plus que l'impôt sur le revenu.

Il y en a marre de ces politiques inégalitaires qui conduisent de plus en plus de retraité.e.s vers la paupérisation, qui contribuent à dresser les gens les uns contre les autres et à entretenir un climat de tension malsain dans notre société avec une stigmatisation souvent désobligeante.

20 000 retraité.e.s mobilisé.e.s

C'est pourquoi, ce 29 septembre, partout en France, ce sont plus de 20 000 retraité.e.s qui se sont mobilisé.e.s, dont 150 à Carcassonne. L'audience obtenue au ministère des Affaires sociales le matin du 29 septembre fut symptomatique : la pension est plutôt considérée comme une allocation sociale que comme un droit lié au statut de retraité ancien salarié.

Au-delà du pouvoir d'achat, nos revendications portent sur l'aide à l'autonomie, la prise en charge du grand âge, l'accès aux soins et aux services publics. Et pourtant, à en croire Marisol Touraine, ça ne va pas si mal.

Question à cent balles

L'assurance vieillesse aura même un excédent de 1,6 milliard d'euros. Question à cent balles : d'où vient cet excédent ? Eh bien, tout simplement, des retraités eux-mêmes suite aux réformes successives qui plombent le niveau des pensions pendant qu'on assiste à une prolifération d'exonérations de cotisations sociales qui réduisent d'autant les recettes de la Sécu, alors que des milliards trouvent refuge dans les paradis fiscaux ou alimentent les plus grosses entreprises à travers le CICE sans contreparties.

Enfin, au-delà de la dégradation de notre pouvoir d'achat, nous nous inquiétons des obstacles multiples qui entravent l'accès aux soins : hôpital public avec des médecins et des infirmier.e.s au bout du rouleau, des déserts médicaux avec une pénurie grandissante de généralistes, des dépassements d'honoraires, des rendez-vous au bout de plusieurs mois parfois, des fermetures de services publics qui compliquent l'existence,...

Renoncer à se soigner ?

Tout cela conjugué conduit, pour 36,8% des audois, à renoncer à se soigner, selon la CPAM de notre département. La situation financière est la source du renoncement aux soins dans 90% des cas. Certains types de soins sont quasiment inaccessibles pour beaucoup, tels le dentaire, l'optique, l'auditif, la gynécologie, certains actes chirurgicaux même. S'ajoutent aussi des soucis de logement grandissants pour nombre d'Audois.es. Alors, cette situation ne touche certes pas que des retraité.e.s, mais c'est quand même une grande proportion des cas recensés.

On le voit, l'horizon n'est pas dégagé pour les retraité.e.s. La SFR-FSU continuera de revendiquer, avec ses partenaires, une vie digne pour toutes et tous. Loin de nous laisser séduire par les faux fuyants qu'on nous assène régulièrement, ensemble, contribuons à ce que la question sociale s'invite fortement dans l'actualité et le débat politique que d'aucuns vont vouloir nous imposer.

Alain Cazanave

Trou de la Sécu comblé : vérité ou poudre aux yeux ?

Le déficit de la Sécurité sociale s'est réduit ces dernières années, faisant dire à Marisol Touraine, ministre de la Santé, que le quinquennat Hollande « aura sauvé » le système. Mais des efforts restent à faire, sans compter le vrai « trou » de la Sécu (la dette sociale accumulée), toujours colossal, soit 156,4 milliards d'euros fin 2015.

Maladie, famille, retraite, quel est le périmètre de la Sécu ?

La Sécurité sociale ne se résume pas à l'Assurance-maladie. On distingue le régime général et ses quatre branches (maladie, retraites, famille, accidents du travail) et le Fonds de solidarité vieillesse (FSV) qui finance le minimum vieillesse et les cotisations retraite des chômeurs. S'ajoutent les autres régimes de base : MSA (Sécu agricole) ou RSI pour les indépendants.

Déficit, dette, trou, de quoi parle-t-on ?

La Sécu repose sur le principe de solidarité : chacun cotise selon ses revenus et moyens et reçoit selon ses besoins. Mais depuis 40 ans, à l'exception de quelques années de répit, les dépenses augmentent plus vite que les recettes, notamment en raison du chômage de masse. Gouvernement et médias se focalisent sur le déficit annuel. Mais, cumulés, ces déficits ont creusé la dette, le vrai «trou de la Sécu » . Fin 2015, la dette s'élevait à 156,4 milliards d'euros, après un léger reflux, le premier depuis 2001, de 2,1 milliards, selon la Cour des comptes. Soit à peu près 7 % du PIB. Le trou est huit fois plus profond qu'en 1996, quand la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) a été créée pour l'éponger. Financée par la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) et un pourcentage de la contribution sociale généralisée (CSG), elle est censée achever sa mission en 2024.

Comment la situation a-t-elle évolué durant le quinquennat de Hollande ?

À son arrivée en 2012, Marisol Touraine a trouvé un déficit de 17,5 milliards pour le régime général et le FSV. Elle vise un déficit quatre fois moindre en 2017 (4,2 milliards), avec un régime général quasiment à l'équilibre (400 millions d'euros). Pour la première fois en 2016, les retraites seront excédentaires, mais essentiellement «grâce» à la réforme Sarkozy de 2010 (passage de l'âge légal de la retraite de 60 à 62 ans, passage du droit à la retraite à taux plein sans décote de 65 à 67 ans, allongement de la durée de cotisation à 41,5 ans, augmentation de la cotisation retraite pour les fonctionnaires de 2,7%...).

La branche famille doit revenir dans le vert, l'an prochain, grâce à la modulation des allocations familiales instaurée en 2015. L'amélioration la plus spectaculaire est attendue côté de l'Assurance-maladie avec un déficit réduit à 2,6 milliards d'euros, contre 4,1 en 2016.

Un déficit réduit, à quel prix ?

Le redressement ne s'est pas fait «sans réformes douloureuses et difficiles », rappelle l'économiste Claude Le Pen¹, citant notamment le report de l'âge de départ à la retraite de 60 à 62 ans. Les «coups de rabot » n'ont pas épargné la santé, comme les hôpitaux, soumis à des baisses de tarifs «qu'ils compensent en augmentant un peu l'activité mais au prix d'un effort important pour les personnels», ajoute-t-il.

Marisol Touraine a-t-elle raison de dire que «la Sécu est sauvée» ?

La ministre oublie de souligner la persistance du déficit du FSV (3,8 milliards d'euros en 2017), qui ternit à la fois le résultat global de la Sécu et celui de sa branche retraites, dont il ne devrait pas être dissocié, selon la Cour des comptes. La branche maladie reste, elle, inéluctablement confrontée à l'augmentation des dépenses de santé, en raison du vieillissement de la population, de l'augmentation des maladies chroniques ou de l'innovation. « Les objectifs seront difficiles à tenir » a prévenu la Cour des comptes. Pour Claude Le Pen, les prévisions de la ministre sont «très optimistes », notamment concernant l'augmentation de la masse salariale, source de recettes. «Elle s'engage sur quelque chose de virtuel », relève-t-il, jugeant «bizarre » la «très grande volatilité des prévisions » de déficits «à quelques mois d'intervalle », et à quelques mois des élections !

Régis Trilles

Les veines ouvertes de l'Amérique latine



La montagne argentifère
éventrée de Potosi

Les historiens le savent, en 1492 on a découvert l'Amérique et dans la foulée on a inventé le colonialisme et avec lui un cortège de massacres, de pillages, de destructions dont on voit encore les effets.

Les mots sont faibles pour rappeler ces rapines et ces assassinats qui détruisirent la plus large partie la société précolombienne et cela dans toute l'Amérique. Car il y a eut de très nombreux brigandages en plus de très nombreux assassinats parmi toutes les populations. Avec en prime l'esclavagisme.

C'est cette histoire que raconte «Les veines ouvertes de l'Amérique latine» d'Eduardo Galéano, un écrivain uruguayen. Et c'est raconté dans le détail. Cela fait froid dans le dos. Les conquistadors cherchaient surtout l'or. Ils l'ont cherché partout en poursuivant, mentant, trompant, égorgant les Incas. Quand ils avaient les bijoux ils n'avaient aucun respect du travail des artistes et fondaient ces bijoux pour en faire des lingots. Tout cela partait sur des galions pour l'Espagne qui en vivait. Quand il n'y en avait pas assez, l'Espagne empruntait en gageant leur dette auprès des banques anglaises, françaises ou génoises sur les futures rapines. Ils se retrouvèrent ainsi dépendants de ces banques pendant des siècles.

Après l'or des Incas ramassé, il y eut l'argent du Potosi.

Entre 1545 et 1558 on découvrit les riches filons argentifères de Potosi dans l'actuelle Bolivie en même temps que l'alliage avec le mercure permit l'exploitation de l'argent moins titré. Ce fut la curée et sans aucune vergogne tous ces conquistadors pillèrent une montagne entière. On peut voir sur le net cette montagne éventrée et se rendre compte de ce que fut cette curée. On disait que les fers des chevaux étaient en argent. Certaines rues de la ville furent dépavées et entière-

ment recouvertes de barre d'argent. On en mit partout, dans les temples, les palais et les tripots. Des tripots et des bordels il n'en manquait pas et on les bénissait tous. De rien elle devint une ville de 128000 habitants c'est à dire l'équivalent de Londres de l'époque. Plus de quarante églises magnifiquement décorées, 36 maisons de jeux et 14 écoles de danse. Le vice-roi disait que c'était «le nerf principal du royaume» et Charles Quint accorda le titre de ville impériale.

Pourtant il en resta peu dans les coffres espagnols. Un aphorisme disait : l'Espagne possède une vache mais d'autres boivent son lait.» Les banques anglaises, françaises, hollandaises et génoises ramassaient pratiquement tout. Quant aux Indiens ils crevaient au fond de la mine.

«L'Amérique latine est le continent des veines ouvertes. Depuis la découverte jusque nos jours, tout s'y est toujours transformé en capital européen ou, plus tard, Nord-américain.»

Et à chaque fois le même modèle de rapine avec meurtres et d'esclavage. D'ailleurs quand les Espagnols et les Portugais se firent quasiment expulser de ces colonies, ce furent les Anglais qui prirent le relais, interdisant toute industrie qui pourrait entrer en concurrence avec la leur. Et quand elles devinrent des républiques indépendantes rien ne changeât ou presque. Il suffisait d'organiser un coup d'état et on trouvait toujours des militaires disponibles pour ces «nobles tâches». Un peu plus tard ce furent les USA.

Après l'argent il y eut le sucre avec des armées d'esclaves. Et après, l'étain, le coton et le café ... Cela n'a pas arrêté pendant presque cinq siècles. C'est ce que raconte avec brio ce livre que vous trouverez pour pas cher chez Pocket. Indispensable !

Claude Kowal

à votre attention

Pour nous, militant.e.s de la Section Fédérale des Retraités de l'Aude (SFR-FSU 11), s'adresser à nos adhérent.e.s est une nécessité : diffusion de l'information, analyse de l'actualité spécifique aux retraités ou plus largement, annonces et invitations diverses, etc.

Mais cela a un coût ! Ainsi, il nous serait plus simple et plus bénéfique de pouvoir communiquer par voie électronique. Pour cela, nous suggérons à tous nos adhérent.e.s de nous indiquer leur adresse électronique afin de faciliter notre communication.

Certain.e.s n'ont pas accès à internet et nous continuerons à nous adresser à elles et eux par voie postale. D'autres, pourtant connectés, préfèrent ne pas nous fournir leurs coordonnées électroniques. Nous respectons ce choix mais c'est dommage ! Nous n'inondons pas les boîtes mail, loin de là.

Allez, permettez-nous d'étoffer notre carnet d'adresses ! Il suffit de le faire savoir dès maintenant par mail à Rosine Charlut rbc@free.fr ou Guy Ayats guy.ayats@laposte.net ou Alain Cazanave a.cazanave@wanadoo.fr en nous autorisant explicitement à utiliser ce moyen commode de communication entre nous.

Pour cela, nous vous indiquons la **mention à reproduire** :

Par ce courrier, je soussigné.e autorise la SFR FSU 11 à m'adresser ses informations syndicales par voie électronique à l'adresse ci-après :

On compte sur vous. Merci d'avance !